

Délibération 2021 / 10-02

L'an deux mil vingt et un, le mardi douze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mr Anthony BUYS, Jean-Jacques BORD, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Mme France-Noëlle GIMENEZ, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, Claudine DAURY-NEYRET, Jean-François CHAMPEAU. Cédric LECOMTE, Arnaud PICOUT

Etaient absents : M. Jacques FAURE (Procuration à Mr Raymond RABETEAU), Mr Didier LASSECHERE (Procuration à Mme Claudine DAURY).

Secrétaire de séance : Mr Arnaud PICOUT

* * * * *

BUDGET GITES : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
Ouverture de crédits

- Vu les inscriptions au budget primitif 2021 du budget gîtes,
- Considérant les modifications à apporter,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de procéder à l'ouverture de crédits suivant au budget gîtes 2021 :

Fonctionnement (dépenses/recettes) :

- | | | |
|----------|---|--------------|
| - D 023 | Virement de la section d'investissement | + 4 370.00 € |
| - R 7588 | Autres produits de gestion courante | + 4 370.00 € |

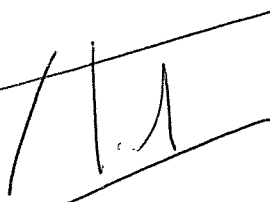

Investissement (dépenses/recettes) :

- | | | |
|----------|--|--------------|
| - D 2188 | Autres immobilisations corporelles | + 4 370.00 € |
| - R 021 | Virement de la section de fonctionnement | + 4 370.00 € |

- charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 12 octobre 2021

Le Maire,

Raymond RABETEAU